

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00623

Numéro SIREN : 398 110 445

Nom ou dénomination : OKAIDI

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2023 sous le numéro de dépôt 12693

23501 2693

Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS						Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 160 Boulevard DE FOURMIES 93001 ROUBAIX						Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 9 8 1 1 0 4 4 5 0 0 0 3 6						Néant ☐ *					
			Exercice N clos le, 31122022		N-1 31122021						
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA								
		Frais d'établissement *	AB		AC						
		Frais de développement *	CX		CQ						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	51 328 027	AG	26 949 790	24 378 237	23 852 599			
		Fonds commercial (1)	AH	46 307 861	AI	14 077 541	32 230 319	34 153 303			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	17 567 815	AK	10 100	17 557 715	6 941 517			
		Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM						
		Terrains	AN		AO						
		Constructions	AP		AQ						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	11 129 681	AS	8 790 815	2 338 865	2 363 864			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	57 618 442	AU	42 042 351	15 576 090	16 140 932			
		Immobilisations en cours	AV	1 261 714	AW		1 261 714	875 560			
		Avances et acomptes	AX	1 212 574	AY		1 212 574	465 002			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
			Autres participations	CU	33 602 354	CV	9 528 451	24 073 903	22 922 219		
			Créances rattachées à des participations	BB	11 187 263	BC	3 838 802	7 348 461	8 734 982		
		Autres titres immobilisés	BD		BE						
Prêts	BF	832 417	BG		832 417	912 417					
Autres immobilisations financières*	BH	7 654 321	BI		7 654 321	6 935 778					
TOTAL (II)		BJ	239 702 473	BK	105 237 853	134 464 620	124 298 177				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 850 655	BM		2 850 655	2 084 919			
		En cours de production de biens	BN		BO						
		En cours de production de services	BP		BQ						
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS						
		Marchandises	BT	134 587 681	BU	713 338	133 874 343	88 482 259			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 475 992	BW		1 475 992	433 206			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	48 009 752	BY	3 853 349	44 156 402	33 302 206			
		Autres créances (3)	BZ	51 700 283	CA	4 123 725	47 576 557	45 083 032			
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE						
DIVERS	Disponibilités	CF	7 135 110	CG		7 135 110	8 079 304				
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 817 358	CI		6 817 358	4 286 966				
	TOTAL (III)	CJ	252 576 834	CK	8 690 413	243 886 421	181 751 894				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW									
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM									
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	1 192 404			1 192 404	722 432				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	493 471 713	IA	113 928 266	379 543 446	306 772 504				
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR				
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :	Stocks :		Créances :								

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SAS		Néant *	
		Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 483 008)	DA	6 483 008 6 483 008
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	77 514 461 77 514 461
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	648 301 292 824
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 637 860
	Report à nouveau	DH	(5 566 427)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(24 891 129) 9 197 624
	Subventions d'investissement	DJ	
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK	39 480
	TOTAL (I)	DL	61 392 501 87 960 971
	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
	Provisions pour risques	DP	5 596 083 4 238 289
DETTES (4)	Provisions pour charges	DQ	9 348 091 7 548 588
	TOTAL (III)	DR	14 944 175 11 786 878
	Emprunts obligataires convertibles	DS	
Compte régul.	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	161
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	118 403 864 50 166 856
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	60 000
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	125 650 460 107 264 836
	Dettes fiscales et sociales	DY	32 785 272 34 495 258
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	4 817 911 3 099 333
	Autres dettes	EA	14 797 398 7 072 333
	Produits constatés d'avance (4)	EB	4 185 644 4 014 979
	TOTAL (IV)	EC	300 700 552 206 113 760
Ecarts de conversion passif* (V)		ED	2 506 217 910 895
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	379 543 446 306 772 504
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	{ Ecart de réévaluation libre	ID	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	300 700 552 206 113 760
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	161

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire l'article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS		Exercice N		Exercice (N - 1)				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	315 811 847	FB	127 025 397	FC	442 837 244	435 305 347
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	22 408 955	FH	7 283 228	FI	29 692 184	27 883 002
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	338 220 803	FK	134 308 626	FL	472 529 429	463 188 349
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN	3 467 468	2 461 912	
	Subventions d'exploitation				FO	16 893	7 473 967	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	13 275 818	12 136 909	
	Autres produits (1) (11)				FQ	9 312 831	6 704 901	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	498 602 441	491 966 039	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	285 502 841	221 951 608	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(45 170 326)	3 122 863	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	5 743 291	4 175 087	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(767 736)	288 712	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	143 894 550	132 927 586	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	5 602 634	5 247 410	
	Salaires et traitements*				FY	65 228 181	62 099 635	
	Charges sociales (10)				FZ	21 733 267	19 606 436	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	15 048 419	13 687 691	
					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	1 631 916	2 508 362	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	10 305 787	5 732 156	
	Autres charges (12)			GE	8 910 748	7 935 548		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	517 663 574	479 283 098		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(19 061 132)	12 682 940		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	119 543	514 010		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	4 608	5 191		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	11 693 323	12 780 017		
	Différences positives de change			GN	485 202	1 403 436		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
Total des produits financiers (V)				GP	12 302 677	14 702 656		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	1 670 950	14 076 979		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	11 974 642	1 426 242		
	Différences négatives de change			GS	1 159 334	327 638		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
Total des charges financières (VI)				GU	14 804 927	15 830 860		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(2 502 249)	(1 128 204)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(21 563 381)	11 554 736		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Néant	*
-------	---

[illegible]

OKAIDI
Société par actions simplifiée
au capital de 6 483 008 euros
Siège social : 162 Bd de Fourmies
59100 ROUBAIX
N°398 110 445 RCS LILLE MÉTROPOLE

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 12 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois,
Le douze juin,
A 17 heures 30,

[...]

En conséquence, l'associé unique prend les décisions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE DÉCISION

[...]

L'associé, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de 24 891 129 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'associé, statuant en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, prend acte de l'absence de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'associé donne au Président et au Directeur Général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Décision adoptée.

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation de résultat

L'associé décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à **24 891 129 €** de la manière suivante :

Aux autres réserves -1 637 860 €

Pour les porter de 1 637 860 € à 0 €

Aux primes d'émission -23 253 269 €

Pour les porter de 77 514 461 € à 54 261 192 €

Total affecté : -24 891 129 €

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte qu'au titre des trois exercices précédents, les distributions de dividendes ont été les suivantes :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40 %		REVENUS NON ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40 %
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	
2021	1 637 860 €	-	-
2020	-	-	-
2019	-	-	-

Décision adoptée.

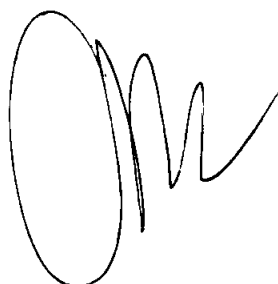
[...]

QUATRIÈME DÉCISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie, d'un extrait ou d'un original des présentes à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre des présentes décisions.

Décision adoptée.

Pour extrait certifié conforme
Le Président
La société ID GROUP SAS
Représentée par M Grégoire DUFOREST



okaïdi

COPIE
Certifiée
Conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'O' followed by several loops and a final horizontal stroke.

Okaïdi SAS

Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2022
Montants exprimés en EUR

Table des matières

1	Faits caractéristiques	2
1.1	Evènements principaux de l'exercice	2
1.2	Evènements courants de l'exercice	2
2	Principes, règles et méthodes comptables	4
3	Informations relatives au bilan	5
3.1	ACTIF	5
3.1.1	Tableau des immobilisations	5
3.1.2	Tableau des amortissements	5
3.1.3	Immobilisations incorporelles	5
3.1.4	Immobilisations corporelles	6
3.1.5	Immobilisations financières	7
3.1.6	Prêts et avances consenties par la société-mère à ses filiales	8
3.1.7	Cautions, avals et garanties accordées par la société-mère à ses filiales	8
3.1.8	Dividendes perçus par les filiales	8
3.1.9	Stocks	9
3.1.10	Créances	9
3.1.11	Valeurs mobilières et disponibilités	10
3.1.12	Comptes de régularisation	10
3.1.13	Créances et dettes en devises, écarts de conversion	10
3.2	PASSIF	10
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	11
3.2.2	Capital	11
3.2.3	Provisions pour risques et charges	11
3.2.4	Dettes financières	13
3.2.5	Autres dettes	14
3.2.6	Comptes de régularisation	14
4	Informations relatives au compte de résultat	14
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	14
4.2	Résultat financier	15
4.3	Résultat exceptionnel	15
4.4	Autres informations sur le compte de résultat	16
4.4.1	Transfert de charges	16
4.4.2	Impôt sur les bénéfices	16
5	Autres informations	17
5.1	Engagements financiers	17
5.1.1	Autres engagements	17
5.2	Effectif moyen	18
5.3	Engagement formation au titre du CPF	18
5.4	Rémunération des dirigeants	18

1 Faits caractéristiques

1.1 Evénements principaux de l'exercice

La société OKAIDI poursuit le déploiement de sa mission "WE ACT FOR KIDS", dont le projet "ID KIDS" est le fil conducteur permettant de :

- Renforcer la singularité de ses Marques,
- Faire du commerce autrement,
- Conquérir de nouveaux territoires,
- Développer des communautés (de parents, de marques, etc.) sensibles à notre engagement RHESSEME (Responsabilité Humaine Économique, Sociale, Sociétale et Environnementale de des Marques au service de l'Enfant).

Bascule du site marchand OXYBUL sur la plateforme IDKIDS.FR

Le site marchand OXYBUL.FR a été intégré à la plateforme e-commerce IDKIDS.FR en date de juin 2022

Nomination de Monsieur Grégoire DUFOREST en qualité de directeur général de la société OKAIDI – Décision du 20/05/2022

Faisant suite à la démission de Monsieur Gauthier WATRELOT de son mandat de directeur général de la société OKAIDI, Monsieur Grégoire DUFOREST a été nommé par décision du 20/05/2022 en qualité de directeur général en charge de l'activité des Marques et des Réseaux de la Société, pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à la décision collective des associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nomination de Monsieur Emmanuel BENABOU en qualité de directeur général de la société OKAIDI – Décision du 15/06/2022

Par décision du 15/06/2022, Monsieur Emmanuel BENABOU a été nommé en qualité de directeur général de la Société, en charge du développement et de la performance de l'Écosystème IDKids, ainsi que du pilotage des transformations stratégiques du Groupe, pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à la décision collective des associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Acquisition des parts sociales de la société FLEXINEO - 13/12/2022

En date du 13/12/2022, la société OKAIDI a acquis 100% des parts sociales de la SARL FLEXINEO anciennement détenue par la société ID GROUP SAS .

Émission d'obligations - Décision du 30/12/2022

L'associé unique a décidé d'émettre 10.000.000 d'obligations simples d'une valeur nominale d'un euro chacune, émises au pair, pour un montant total de 10.000.000 EUR au bénéfice de FCT GAGEO 1, souscrites au cours de l'exercice 2023.

1.2 Evénements courants de l'exercice

Les événements marquants de l'année 2022 concernent également notre parc de magasins :

Sur l'enseigne Okaïdi (marques Okaïdi et Obaïbi) :

- Ouverture de 61 magasins (16 en propre et 45 en franchise)
- Fermeture de 50 magasins (18 en propre et 32 en franchise)

- A fin 2022, notre parc s'est établi à 929 magasins dans le monde (563 en propre / 361 en franchise et 5 Outlet) dont à 365 magasins en France (316 en propre / 45 en franchise et 4 Outlet)
- Okaïdi détient également 7 sites web en propre.
- Sur l'enseigne Id Kids (multimarques dans le monde de l'enfant) :
 - 4 ouvertures (3 en propre et 1 en franchise)
 - 3 fermetures (1 en propre et 2 en franchise)
 - A fin 2022, notre parc s'est établi à 32 magasins (25 en propre, et 7 en franchise), ainsi qu'un site web IDKIDS.fr
- Sur l'enseigne Oxybul (marques Oxybul Eveil & Jeux et marques nationales) :
 - Pas de mouvement de parc
 - A fin 2022, notre parc s'est établi à 26 magasins, tous détenus en propre et 45 sites en wholesale.
 - Oxybul n'a plus de site en propre, la marque a basculé sur le site IDkids en juin 2022

1.3 Evènements post clôture

Transmission Universelle de Patrimoine de la société FLEXINEO

Avec une date d'effet au 31/01/2023, la société OKAIDI a absorbé, par dissolution-confusion de patrimoine, la société FLEXINEO, qui avait pour activité l'exploitation et la gestion du site internet www.cmabulle.fr de mise en relation de parents pour partager les trajets des activités scolaires et extrascolaires des enfants. Le site est pour l'instant en veille.

Souscription des obligations avec constitution d'un gage sur stocks – 16/03/2023

En date du 16/03/2023, la société OKAIDI a consenti un gage avec dépossession régi par les articles 2333 et suivants du code civil au bénéfice du FCT GAGEO I portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant entreposés sur le site géré par LOGLEERS, simultanément à la souscription des obligations émises en 2022.

**2 Principes, règles et méthodes
comptables**

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC n°2016-07 (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 *Evaluation*

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition.

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux bails qui figurent à l'actif.

Les frais de développement liés aux projets informatiques sont immobilisés dès lors qu'ils correspondent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, ou de viabilité économique.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des malis de fusion (13 212 K€) issus des différents rachats opérés.

3.1.3.2 *Amortissement*

	Amortissement comptable	
	Mode	Durée
Droit au bail	Non amorti	
Fond commercial	Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	18 mois à 5 ans

3.1.3.3 *Dépréciation des immobilisations incorporelles*

Les fonds commerciaux et les droits au bail attachés aux magasins font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin.
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Pour les comptes établis au 31 décembre 2022, les données utilisées dans la construction du cash-flow (pour la détermination de la valeur utilité) sont basées sur le réel 2022.

Au 31 décembre 2022, la dépréciation sur les éléments incorporels s'élève à 14 077 k€ selon détail ci-dessous.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
85	-14 077,54

3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 Evaluation

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

3.1.4.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans
installations générales, agencements	Linéaire	3 à 20 ans	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans

3.1.4.3 Dépréciation des immobilisations corporelles

Les actifs corporels attachés aux magasins, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Pour les comptes établis au 31 décembre 2022, les données utilisées dans la construction du cash-flow (pour la détermination de la valeur utilité) sont basées sur le réel 2022.

Au 31 décembre 2022 la dépréciation sur les éléments corporels s'élève à 1211k€ selon détail ci-dessous :

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
70	-1 210,76

3.1.5 Immobilisations financières

3.1.5.1 Titres de filiales et Participations

Stés filiales	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Brute des titres	Valeur Nette Comptable des titres	VNC des prêts et créances financières	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos
e							
IDSchool	-4,07	100%	34	34	-	90	12
Play ID	5,48	100%	17	5	-	-	1
GIE Avignon	0,00	0,95%	670	386	-	-	-
			-	-	-	-	-
ational							
Spain	5 559,79	100%	5 069	5 069	3 500	21 790	288
Belgium	2 603,12	99,97%	2 899	2 899	-	30 240	783
Italy	8 398,43	100%	9 175	9 175	-	62 681	1 367
Shanghai	3 418,81	100%	1 958	1 958	-	3 173	2 447
Germany	1 095,32	100%	1 625	-	3 826	8 649	393
Portugal	-86,70	100%	5	5	-	551	92
Poland	1 599,78	100%	9 606	2 077	22	7 501	178
Luxembourg	1 079,40	100%	13	13	-	7 798	273
Japon	-3 517,62	100%	79	-	-	1 909	282
Suisse	818,67	100%	2 449	2 449	-	13 501	524
Total	20 970,42		33 599	24 071	7 348	157 884	4 724

Les titres de participation ont été évalués à leur valeur d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée sur la base :

- d'une part de la quote-part de détention des capitaux propres sociaux, ajustés, le cas échéant des plus ou moins-values estimées,
- et d'autre part, des perspectives de rentabilité.

Une dépréciation des créances attachées est constituée lorsque la dépréciation des titres et des prêts ne suffit pas à absorber l'écart constaté entre la valeur des titres détenus par la société mère et la valeur recouvrable.

3.1.5.2 Dépréciations des titres

Les dépréciations des titres au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Titres	Montant dépréciation K€	% de dépréciation
Jacadi Russie	1	100%
Okaïdi Germany	1 625	100%
Okaïdi Japan	79	100%
Okaïdi Pologne	7 528	78%
Play ID	12	68%
GIE Avignon	284	42%
Total	9528	

3.1.5.3 Dépréciation des créances immobilisées

Les dépréciations des créances rattachées à des participations au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Filiales	Créance Prêts	% de dépréciation
Jacadi Russie	2	100%
Okaïdi Germany	3 837	50%
Total	3 839	

3.1.6 Prêts et avances consenties par la société-mère à ses filiales

Néant

3.1.7 Cautions, avals et garanties accordées par la société-mère à ses filiales

Néant

3.1.8 Dividendes perçus par les filiales

Néant

3.1.9 Stocks

3.1.9.1 Etat des stocks

Montants exprimés en milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2022	Dépréciation 2022	Valeur nette 31/12/2022	Valeur nette 31/12/2021
Produits finis	97 381	- 713	96 668	62 506
Transit	37 207		37 207	25 976
Matières premières et fournitures	2 851		2 851	2 085
Total	137 438	- 713	136 725	90 567

3.1.9.2 Valorisation des stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane, des frais d'assurance.

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

3.1.9.3 Dépréciation des stocks

La valeur comptable des stocks est comparée à leur valeur de réalisation, laquelle se base sur des statistiques d'écoulement (par saison, et par canal), elles-mêmes confrontées et adaptées à la réalité de nos atterrissages de stocks.

Une dépréciation est constatée à hauteur de leur de valeur réalisation si celle-ci est inférieure à la valeur comptable.

3.1.10 Créances

3.1.10.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.

3.1.10.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.10.3 Détail des principaux produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	7 065
Avoirs à recevoir	3 327
Etat produits à recevoir	410
Autres produits à recevoir	518
Total	10 802

3.1.11 Valeurs mobilières et disponibilités

Les disponibilités en devises sont converties en euros au taux de clôture.

3.1.12 Comptes de régularisation**3.1.12.1 Charges constatées d'avance**

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Loyers et droits d'entrée	4 788
Charges locatives	689
Maintenance IT	1 240
Autres charges constatées d'avance	100
Total	6 817

3.1.13 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Les actifs et passifs libellés en devises sont :

- Soit comptabilisés au taux couvert lorsqu'ils sont effectivement couverts par des instruments de couverture d'achats et ventes de devises par la garantie de taux accordée par IDV (ils ne font de ce fait l'objet d'aucune réévaluation à la clôture) ;
- Soit comptabilisés au cours du jour de l'opération, puis réévalués à la clôture de l'exercice au taux de conversion au jour de la date de clôture.

Au 31 décembre 2022, il a été constaté un écart de conversion actif de 1 192k€ qui a fait l'objet d'une provision du même montant. Ces écarts de conversion correspondent à des créances et des dettes non couvertes par un instrument de couverture et réévaluées au taux de clôture.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Ecarts de conversion Actif	1 192
Ecarts de conversion Passif	- 2 506

3.2 PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2022	Affectation	Augmentation	Résultat 2022	Provisions	Clôture 2022
Capital social	-6 483					-6 483
Primes	-77 514					-77 514
Report à nouveau débiteur	5 566	-5 566				0
Réserves légales	-293	-355				-648
Autres réserves	0	-1 638				-1 638
Dividendes	0	-1 638				
Résultat	-9 198	9 198		24 891		24 891
Provisions réglementées	-39				39	0
Total	-87 961	0	0	24 891	39	-61 393

3.2.2 Capital

3.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 405 188 actions d'une valeur nominale de 16 euros.

Filiales	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	405 188	6 483 008
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	405 188	6 483 008

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société OKAÏDI SA est consolidée au sein du groupe ID Valeurs SAS.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

3.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture 2022
Prud'hommes	337	558	-43	-88	764
Litiges juridiques	1 026	676		-951	751
Fidélité	2 246	5 668	-2 246		5 668
Stocks	439	312	-439		312
Indemnité départ en retraite	5 302		-1 622		3 680
Change	724	1 192	-724		1 192
Résiduels filiales	1 256	1 376	-1 256		1 376
Retour sur ventes	289	353	-289		353
Dépréciation droit au bail	147	314	-147		314
Provision amendes		531			531
Autres	20	4		-20	4
Total	11 787	10 984	-6 766	-1 060	14 944

La société Okaïdi dispose d'un programme fidélité permettant à ses clients membres d'acquérir un certain nombre d'avantages parmi lesquels :

- des points donnant accès une cagnotte fidélité en €,
- des chèques naissances pour les enfants des clients,
- des chèques anniversaires pour les enfants des clients.

Elle constitue ainsi à chaque clôture une provision au titre :

- des points / chèques fidélité acquis, valides (date de péremption non dépassée) et non encore utilisés par ses clients membres à cette date.
- Des chèques anniversaires à distribuer en 2023 et 2024 aux clients disposant d'une carte fidélité encore valide à la date anniversaire de leurs enfants.

La provision, exprimée en coût de revient, couvre l'estimation de la perte de marge liée à l'utilisation future des chèques. Au 31 décembre 2022, cette provision s'établit à 5 668 k€.

2.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 3 680 k€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions																																	
Taux d'actualisation	3.16%	défini par référence aux taux d'émission des obligations du secteur privé de grande qualité (sous-entendu d'entreprises cotées AA ou AAA) en euros pour des durées comparables à la durée des engagements (15.55 ans)																																	
Taux de progression des salaires	2.14% Cadre 2.9% Agent de maîtrise 3.5% employé																																		
Taux de charges sociales	50% Cadres 45% Non Cadres	Idem n-1																																	
Table de mortalité	INSEE	2016 - 2018 par sexe																																	
Table de turn-over	<table><tr><th></th><th colspan="3">31/12/2022</th></tr><tr><th></th><th>Cadre</th><th>Agent de maîtrise</th><th>Employé</th></tr><tr><td>Moins de 19 ans</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td><td>48,61%</td></tr><tr><td>20-29 ans</td><td>15,14%</td><td>17,32%</td><td>25,20%</td></tr><tr><td>30-39 ans</td><td>11,09%</td><td>10,31%</td><td>10,22%</td></tr><tr><td>40-49 ans</td><td>5,41%</td><td>6,25%</td><td>6,40%</td></tr><tr><td>50-59 ans</td><td>1,43%</td><td>1,51%</td><td>4,10%</td></tr><tr><td>60 ans et plus</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td></tr></table>				31/12/2022				Cadre	Agent de maîtrise	Employé	Moins de 19 ans	0,00%	0,00%	48,61%	20-29 ans	15,14%	17,32%	25,20%	30-39 ans	11,09%	10,31%	10,22%	40-49 ans	5,41%	6,25%	6,40%	50-59 ans	1,43%	1,51%	4,10%	60 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%
	31/12/2022																																		
	Cadre	Agent de maîtrise	Employé																																
Moins de 19 ans	0,00%	0,00%	48,61%																																
20-29 ans	15,14%	17,32%	25,20%																																
30-39 ans	11,09%	10,31%	10,22%																																
40-49 ans	5,41%	6,25%	6,40%																																
50-59 ans	1,43%	1,51%	4,10%																																
60 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%																																

3.2.4 Dettes financières

3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

Ces comptes courants se composent de :

- Compte courant ID Valeur 117 655 K€

3.2.5 Autres dettes

3.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.5.2 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes auprès des etab. de crédit	
Dettes financières	
Dettes fournisseurs	-99 740
Dettes sociales	-9 648
Dettes fiscales	-7 064
Autres Dettes	-234
Total	-116 685

3.2.6 Comptes de régularisation

3.2.6.1 Produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2022, les produits constatés d'avance s'élèvent à 4 186 k€ correspondant à la participation des bailleurs aux travaux d'aménagements.

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	315 812	127 025	442 837
Production vendue de services	22 409	7 283	29 692
Production vendue de biens			-
Total	338 221	134 309	472 529

4.2

Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Reprise dépréciation des immo. Financières	-11 693
Intérêts des comptes courants	-120
Gains de change	-485
Dividendes perçus	0
Autres	-5
Sous-total_Produits financiers	-12 303
Charges financières	
Dépréciation des immo. Financières	1 671
Intérêts des comptes courants	11 973
Pertes de change	1 159
Autres	1
Sous-total_Charges financières	14 805
Résultat financier	2 502

4.3

Résultat exceptionnel

Natures	Montant
Produits exceptionnels	
Rep Impairment - incorporels	682,5
Rep Impairment - Corporels	645,2
Reprise amortissement dérogatoire	39,5
Produits de cession d'immo	28,5
Autres	78,5
Sous-total_Produits exceptionnels	1 474,1
Charges exceptionnelles	
Prov impairment - incorporels	2 528,3
Prov impairment - Corporels	419,7
VNC sortie d'immos - Incorporels	79,4
VNC sortie d'immos - Financières	0,1
Dons (éligibles et non éligibles)	1 491,1
Redressement URSSAF et DGCCRF	531,1
Pénalités sur marchés	194,6
pénalités et amendes fiscales	211,1
Dot amort except Corporels	137,1
Dépôt de garantie	838,4
Sous-total_Charges exceptionnelles	6 430,9
Résultat exceptionnel	-4 956,8

4.4 Autres informations sur le compte de résultat

4.4.1 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
VARIATION DE STOCK DONS	- 1 251
CHARGES DE PERSONNEL	- 1 031
SINISTRES	- 25
AVANTAGES EN NATURE	- 289
RBT CHARGE FORMATION	- 146
AIDE INCLUSION	- 4
Total	- 2 746

4.4.2 Impôt sur les bénéfices

La société OKAIDI est filiale du groupe fiscalement intégré ID Valeurs SAS depuis le 01/01/2010.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à

chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	- 21 563	-	21 563
Exceptionnel	- 4 957	-	4 957
Participation		-	-
Impôt dû		-	-
Crédit d'impôt		1 629	1 629
Total	- 26 520	1 629	- 24 891

Les dons effectués au cours de l'exercice ont généré un crédit d'impôt de 811 K€ représentant 60% de leur valeur.

5 Autres informations

5.1 Engagements financiers

La société s'est vu accorder des lignes sur crédits documentaires à moins d'un an pour 72 150 k€ dont 48 137 k€ sont utilisés au 31/12/2022.

Il n'y a pas d'engagement d'achat ou de vente de devises directement pris par OKAIDI vis-à-vis des banques. Les couvertures de change sont assurées, dans le cadre d'une convention de trésorerie, par IDVALEURS qui cède ou achète les devises à OKAIDI.

La couverture de taux s'effectue intégralement par IDVALEURS, dans le cadre d'une convention d'omnium. IDVALEURS garantie à OKAIDI annuellement un taux fixe de refinancement.

5.1.1 Autres engagements

5.1.1.1 Engagements reçus des partenaires

Le groupe a reçu de ses franchisés les garanties suivantes

Garantie bancaire	EUR	520	45	45	610
SBLC (Standby letter of credit)	EUR	3 315	1 025		4 340
	USD	4 550	0		4 550

5.1.1.2 Engagements donnés

Le groupe a donné à ses bailleurs les garanties suivantes

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	[vide]	Total
OKAIDI SAS	303 944	383 536	246 770	410 409	820 316	250 325	261 037	443 658	37 500	275 700	15 054	3 448 248
Total	303 944	383 536	246 770	410 409	820 316	250 325	261 037	443 658	37 500	275 700	15 054	3 448 248

Autres engagements donnés

Autres engagements reçus

- OKAIDI est contre-garantie par IDGROUPE auprès des douanes françaises pour un montant de 810K€.
- OKAIDI SAS contre-garantit auprès de KBC la ligne de garantie bailleurs d'OKAIDI Belgium à hauteur de 1.500K € pour une durée indéterminée.

- OKAIDI SAS contre-garantit auprès d'UNICREDIT la ligne de garantie bailleurs d'IDKIDS Italy à hauteur de 5.000 K€ pour une durée indéterminée.

5.1.1.3 Autres

Dans le cadre de notre activité, nous sommes engagés dans des contrats comprenant des clauses de sortie triennales (contrat de bail 3_6_9).

5.2 Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	474
Agents de maîtrise et Techniciens	615
Employés	1 149
Ouvriers	
Total	2 239

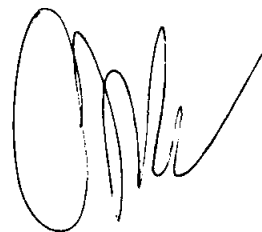
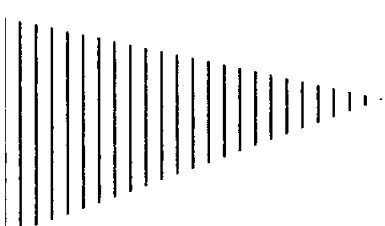
5.3 Engagement formation au titre du CPF

La société a versé au titre de 2022 (0,68% de la masse salariale pour le régime général et 0,44% de la masse salariale pour le régime Alsace Moselle). De ce montant, 87% sont versés à l'URSSAF et 13% sont versés aux écoles.

5.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

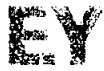
**COPIE
Certifiée
Conforme**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large 'O' followed by a stylized 'M' and a long horizontal stroke.A barcode consisting of vertical black lines of varying heights, located on the left side of the page.

Okaldi
Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Rapport de l'audit



Okaidi

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Okaidi,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Okaidi relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société procède à chaque clôture à un test de dépréciation :

des actifs incorporels et corporels selon les modalités décrites dans les notes 3.1.3.3 « Dépréciation des immobilisations incorporelles » et 3.1.4.3 « Dépréciation des immobilisations corporelles » de l'annexe aux comptes annuels ;

des titres immobilisés selon les modalités décrites dans la note 3.1.5 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels.

Votre société a constitué des provisions pour risques et charges, incluant des provisions pour cartes fidélité et pour indemnités de départ à la retraite, telles que décrites dans la note 3.2.3 « Provisions pour risques et charges » de l'annexe aux comptes annuels.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons examiné les modalités de détermination de ces dépréciations et de ces provisions, et apprécié les données ainsi que les hypothèses utilisées pour réaliser ces évaluations. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons également apprécié la pertinence des estimations retenues.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que des informations fournies dans les notes de l'annexe et leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : ces informations ne concordent pas avec les dates d'échéances mentionnées sur les factures.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 8 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Frédéric Lachmann

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS OKAIDI SAS</u>			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise : <u>162 Boulevard DE FOURMIES 59100 ROUBAIX</u>			Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>3 9 8 1 1 0 4 4 5 0 0 0 3 6</u>			Néant ☐ *					
			Exercice N clos le, N-1 <u>31122022</u> <u>31122021</u>					
			Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3 Net 4					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA						
		Frais d'établissement * AB		AC				
		Frais de développement * CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	51 328 027	AG	26 949 790	24 378 237	23 852 599	
		Fonds commercial (1) AH	46 307 861	AI	14 077 541	32 230 319	34 153 303	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	17 567 815	AK	10 100	17 557 715	6 941 517	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM				
		Terrains AN		AO				
		Constructions AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	11 129 681	AS	8 790 815	2 338 865	2 363 864	
		Autres immobilisations corporelles AT	57 618 442	AU	42 042 351	15 576 090	16 140 932	
		Immobilisations en cours AV	1 261 714	AW		1 261 714	875 560	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes AX	1 212 574	AY		1 212 574	465 002	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT				
		Autres participations CU	33 602 354	CV	9 528 451	24 073 903	22 922 219	
		Créances rattachées à des participations BB	11 187 263	BC	3 838 802	7 348 461	8 734 982	
		Autres titres immobilisés BD		BE				
		Prêts BF	832 417	BG		832 417	912 417	
			Autres immobilisations financières* BH	7 654 321	BI		7 654 321	6 935 778
	TOTAL (II) BJ		239 702 473	BK	105 237 853	134 464 620	124 298 177	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	2 850 655	BM		2 850 655	2 084 919	
		En cours de production de biens BN		BO				
		En cours de production de services BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR		BS				
		Marchandises BT	134 587 681	BU	713 338	133 874 343	88 482 259	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	1 475 992	BW		1 475 992	433 206	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	48 009 752	BY	3 853 349	44 156 402	33 302 206	
		Autres créances (3) BZ	51 700 283	CA	4 123 725	47 576 557	45 083 032	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE				
Disponibilités CF		7 135 110	CG		7 135 110	8 079 304		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	6 817 358	CI		6 817 358	4 286 966		
	TOTAL (III) CJ	252 576 834	CK	8 690 413	243 886 421	181 751 894		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW							
	Primes de remboursement des obligations (V) CM							
	Ecart de conversion actif* (VI) CN	1 192 404			1 192 404	722 432		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		493 471 713	1A	113 928 266	379 543 446	306 772 504		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS OKAIDI SAS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>6 483 008</u>)	DA	6 483 008
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	77 514 461
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	648 301
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	292 824
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	1 637 860
	Report à nouveau	DH	(5 566 427)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(24 891 129)
	Subventions d'investissement	DJ	9 197 624
	Provisions réglementées *	DK	39 480
TOTAL (I)		DL	61 392 501
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	87 960 971
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	5 596 083
	Provisions pour charges	DQ	4 238 289
	TOTAL (III)	DR	9 348 091
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	7 548 588
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	161
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	118 403 864
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	50 166 856
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	60 000
	Dettes fiscales et sociales	DY	125 650 460
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	32 785 272
Compte régul.	Autres dettes	EA	4 817 911
	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 099 333
TOTAL (IV)		EC	14 797 398
TOTAL (V)		ED	4 185 644
Ecart de conversion passif*		EE	300 700 552
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	206 113 760
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	2 506 217
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	910 895
	{ Ecart de réévaluation libre	ID	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	300 700 552
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	206 113 760
			161

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS		Néant		*	
		Exercice N		Exercice (N - 1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA 315 811 847	FB 127 025 397	FC 442 837 244	435 305 347
	Production vendue { biens *	FD	FE	FF	
	services *	FG 22 408 955	FH 7 283 228	FI 29 692 184	27 883 002
	Chiffres d'affaires nets *	FJ 338 220 803	FK 134 308 626	FL 472 529 429	463 188 349
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN 3 467 468	2 461 912
	Subventions d'exploitation			FO 16 893	7 473 967
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP 13 275 818	12 136 909
	Autres produits (1) (11)			FQ 9 312 831	6 704 901
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR 498 602 441	491 966 039
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS 285 502 841	221 951 608
	Variation de stock (marchandises)*			FT (45 170 326)	3 122 863
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU 5 743 291	4 175 087
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV (767 736)	288 712
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 143 894 550	132 927 586
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX 5 602 634	5 247 410
	Salaires et traitements*			FY 65 228 181	62 099 635
	Charges sociales (10)			FZ 21 733 267	19 606 436
	DOTATIONS D'EXPLOITATION {	dotations aux amortissements*		GA 15 048 419	13 687 691
		dotations aux provisions*		GB	
	Sur immobilisations {	dotations aux provisions*		GC 1 631 916	2 508 362
	Sur actif circulant :	dotations aux provisions*		GD 10 305 787	5 732 156
	Pour risques et charges :	dotations aux provisions		GE 8 910 748	7 935 548
	Autres charges (12)			GF 517 663 574	479 283 098
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GG (19 061 132)	12 682 940
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GJ 119 543	514 010
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GL 4 608	5 191
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GM 11 693 323	12 780 017
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GN 485 202	1 403 436
	Différences positives de change			GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GP 12 302 677	14 702 656
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)			GQ 1 670 950	14 076 979
	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GR 11 974 642	1 426 242
	Intérêts et charges assimilées (6)			GS 1 159 334	327 638
	Différences négatives de change			GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GU 14 804 927	15 830 860
Total des charges financières (VI)				GV (2 502 249)	(1 128 204)
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GW (21 563 381)	11 554 736
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					

(RÉFNOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SAS		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 78 491	7 715
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 28 476	100 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC 1 367 144	7 868 994
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 1 474 112	7 976 710
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 2 734 218	2 057 459
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 80 571	1 899 142
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG 3 616 143	3 708 829
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 6 430 933	7 665 431
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (4 956 821)	311 278
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	800 405
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK (1 629 073)	1 867 985
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 512 379 232	514 645 405
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 537 270 361	505 447 781
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN (24 891 129)	9 197 624
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont	HY	
		IG	
	(3) Dont	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 112 294	505 591
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 2 119 102	1 426 176
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX 1 351 856	1 851 834
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 2 745 589	3 345 423
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3 7 395 115	6 690 108	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 6 964 392	7 792 743	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
joindre en annexe) :			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Prov impairment - incorporels		2 528 256	
Prov impairment - Corporels		419 724	
VNC sortie d'immos - Incorporels		79 415	
Dons (éligibles et non éligibles)		1 491 145	
Redressement URSSAF et DGCCRF		531 079	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation

1 / 1

31/12/2022

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SAS				Néant *				
CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	94 829 553	KE		KF	
							24 404 069	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9				
					KJ			KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	MI				KN
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2				KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3				KU
					KS	10 101 337	KT	1 223 257
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	45 446 227	KW	3 373 923	
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	9 754 592	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
		Immobilisations corporelles en cours		LH	875 560	LI	LJ	
		Avances et acomptes		LK	465 002	LL	LM	
		TOTAL III		LN	66 642 720	LO	LP	
							7 483 709	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	45 029 473	8V		8W	
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	7 848 195	IU		IV	
							1 944 979	
	TOTAL IV		LQ	52 877 669	LR		LS	
							2 590 896	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	214 349 943	OH	
							ØJ	
							34 478 674	
CADRE B IMMOBILISATIONS				Diminutions		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		D0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	4 029 918	LW	
							115 203 704	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB
						MD		ME
		Sur sol d'autrui		IR		MG		MH
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et am. des constructions		IS		MI		ML
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	194 913	MK
				IU		MM	1 095 838	MN
		Inst. gales, agenc. aménagements divers		IV		MP		MQ
		Matériel de transport		IW		MS	272 702	MT
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IX		MV		MW
		Emballages récupérables et divers *		MY	875 560	MZ		NA
		Immobilisations corporelles en cours		NC	465 002	ND		NE
		Avances et acomptes		NY	1 340 562	NG	1 563 454	NH
		TOTAL III						NI
							71 222 412	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	
	Autres participations		IØ		ØX	885 772	ØY	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	1 306 435	2F	
							8 486 738	
	TOTAL IV		I3		NJ	2 192 208	NK	
							53 276 357	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	1 340 562	ØK	
							ØL	
							239 702 473	
							ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SAS

Néant

**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	CY	EL	EM	EN
Fonds commercial	RE	RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE 17 650 348	PF 9 360 801	PG 51 260	PH 26 959 890
TOTAL I	RK 17 650 348	RM 9 360 801	RN 51 260	RO 26 959 890
Terrains	PI	PJ	PK	PL
Constructions	PM	PN	PO	PQ
Sur sol propre	PR	PS	PT	PU
Sur sol d'autrui	PV	PW	PX	PY
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PZ 7 737 472	QA 1 248 256	QB 194 913	QC 8 790 815
Installations techniques, matériel et outillage industriels	QD 29 219 918	QE 3 803 446	QF 1 095 838	QG 31 927 525
Autres	QH	QI	QJ	QK
immobilisations	QL 8 403 766	QM 773 000	QN 272 702	QO 8 904 064
corporelles	QP	QR	QS	QT
Matériel de bureau et informatique, mobilier	QU	QV	QW	QX
Emballages récupérables et divers	QU 45 361 157	QV 5 824 702	QW 1 563 454	QX 49 622 405
TOTAL II	QU 45 361 157	QV 5 824 702	QW 1 563 454	QX 49 622 405
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	QX 63 011 506	QP 15 185 503	QQ 1 614 714	QR 76 582 295

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7 39 480	P8	P9	Q1 (39 480)
TOTAL I	RW 39 480	RX	RY	RZ 39 480	SB	SC	SD (39 480)
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Sur sol propre	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Sur sol d'autrui	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. gales, agenc. et am. des const.	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Inst. techniques mat. et outillage	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Autres immobilisations corporelles	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Matériel de transport	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Mat. bureau et inform. mobilier	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
Emballages récup. et divers	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO
TOTAL III	NL			NM			NO
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS 39 480	NT	NU	NV (39 480)
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY 39 480	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ (39 480)

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SAS

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 39 480	TM	TN 39 480	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z 39 480	TS	TT 39 480	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A 1 026 336	4B 675 814	4C 951 336	4D 750 814
	Provisions pour garanties données aux clients	4E 1 255 869	4F 1 376 062	4G 1 255 869	4H 1 376 062
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P 365 000	4R	4S 365 000
	Provisions pour pertes de change	4T 724 180	4U 1 192 404	4V 724 180	4W 1 192 404
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X 5 302 180	4Y	4Z 1 622 015	5A 3 680 165
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V 3 478 312	5W 7 227 588	5X 3 126 171	5Y 7 579 729
TOTAL II		5Z 11 786 878	TV 10 836 869	TW 7 679 571	TX 14 944 175
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles 6A 12 231 784	6B 2 528 256	6C 682 499	6D 14 077 541
		- corporelles 6E 1 436 202	6F 419 724	6G 645 164	6H 1 210 762
		- titres mis en équivalence 02	03	04	05
		- titres de participation 9U 10 034 401	9V 284 428	9W 790 378	9X 9 528 451
		- autres immobilisa- tions financières (1)* 06 3 337 870	07 1 386 521	08 885 589	09 3 838 802
	Sur stocks et en cours	6N 935 095	6P 713 338	6R 935 095	6S 713 338
	Sur comptes clients	6T 4 747 850	6U 117 260	6V 1 011 761	6W 3 853 349
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X 14 243 564	6Y 801 314	6Z 10 921 153	7A 4 123 725
	TOTAL III	7B 46 966 769	TY 6 250 843	TZ 15 871 642	UA 37 345 970
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 58 793 128	UB 17 087 713	UC 23 590 694	UD 52 290 146
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE 11 937 704	UF 10 530 228	
		- financières	UG 1 670 950	UH 11 693 323	
		- exceptionnelles	UJ 3 479 059	UK 1 367 144	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1 5° du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation

1 / 1

31/12/2022

[illegible]

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation

SAS OKAIDI SAS
398110445 IS2

N° 2056
1 / 1

31/12/2022

Autres immobilisations financières

[illegible]

Désignation

N° 2056
1 / 1

SAS OKAIDI SAS
398110445 IS2

31/12/2022

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
		1	2	3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	11 187 263	UM	UN	11 187 263	
	Prêts (1) (2)	UP	832 417	UR	US	832 417	
	Autres immobilisations financières	UT	7 654 321	UV	UW	7 654 321	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	826 720			826 720	
	Autres créances clients	UX	47 183 032		47 183 032		
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée) ☐	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	296 890		296 890		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	923		923		
	État et autres collectivités	VM	1 111 113		1 111 113		
		VB	6 645 777		6 645 777		
		VN	1 556 456		1 556 456		
	publiques	VP					
	Divers	VC	9 796 824		9 796 824		
	Groupe et associés (2)	VR	31 774 499		31 774 499		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VS	6 817 358		6 817 358		
	Charges constatées d'avance	VT	125 683 600	VU	105 182 879	VV	20 500 721
	TOTAL		VD				
	RENOIS	(1) Montant des Prêts accordés en cours d'exercice	VE	80 000			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	
		1	2	3	A plus de 5 ans		
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
		à plus d'1 an à l'origine	VH				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	748 450	748 450			
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	125 650 460	125 650 460			
	Personnel et comptes rattachés	8C	6 953 188	6 953 188			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	6 092 276	6 092 276			
	État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	6 548	6 548		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	9 223 598	9 223 598		
collectivités	Obligations cautionnées	VX					
publiques	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	10 509 660	10 509 660			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	4 817 911	4 817 911			
	Groupe et associés (2)	VI	117 655 414	117 655 414			
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	14 857 398	14 857 398			
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ					
	Produits constatés d'avance	8L	4 185 644	4 185 644			
TOTAL		VY	300 700 552	VZ	300 700 552		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	594 286	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	431 630	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

okaïdi

Okaïdi SAS

Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2022
Montants exprimés en EUR

Table des matières

1	Faits caractéristiques	2
1.1	Evènements principaux de l'exercice	2
1.2	Evènements courants de l'exercice	2
2	Principes, règles et méthodes comptables	4
3	Informations relatives au bilan	5
3.1	ACTIF	5
3.1.1	Tableau des immobilisations	5
3.1.2	Tableau des amortissements	5
3.1.3	Immobilisations incorporelles	5
3.1.4	Immobilisations corporelles	6
3.1.5	Immobilisations financières	7
3.1.6	Prêts et avances consenties par la société-mère à ses filiales	8
3.1.7	Cautions, avals et garanties accordées par la société-mère à ses filiales	8
3.1.8	Dividendes perçus par les filiales	8
3.1.9	Stocks	9
3.1.10	Créances	9
3.1.11	Valeurs mobilières et disponibilités	10
3.1.12	Comptes de régularisation	10
3.1.13	Créances et dettes en devises, écarts de conversion	10
3.2	PASSIF	10
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	11
3.2.2	Capital	11
3.2.3	Provisions pour risques et charges	11
3.2.4	Dettes financières	13
3.2.5	Autres dettes	14
3.2.6	Comptes de régularisation	14
4	Informations relatives au compte de résultat	14
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	14
4.2	Résultat financier	15
4.3	Résultat exceptionnel	15
4.4	Autres informations sur le compte de résultat	16
4.4.1	Transfert de charges	16
4.4.2	Impôt sur les bénéfices	16
5	Autres informations	17
5.1	Engagements financiers	17
5.1.1	Autres engagements	17
5.2	Effectif moyen	18
5.3	Engagement formation au titre du CPF	18
5.4	Rémunération des dirigeants	18

1 Faits caractéristiques

1.1 Evénements principaux de l'exercice

La société OKAIDI poursuit le déploiement de sa mission "WE ACT FOR KIDS", dont le projet "ID KIDS" est le fil conducteur permettant de :

- Renforcer la singularité de ses Marques,
- Faire du commerce autrement,
- Conquérir de nouveaux territoires,
- Développer des communautés (de parents, de marques, etc.) sensibles à notre engagement RHESSEME (Responsabilité Humaine Économique, Sociale, Sociétale et Environnementale de des Marques au service de l'Enfant).

Bascule du site marchand OXYBUL sur la plateforme IDKIDS.FR

Le site marchand OXYBUL.FR a été intégré à la plateforme e-commerce IDKIDS.FR en date de juin 2022

Nomination de Monsieur Grégoire DUFOREST en qualité de directeur général de la société OKAIDI – Décision du 20/05/2022

Faisant suite à la démission de Monsieur Gauthier WATRELOT de son mandat de directeur général de la société OKAIDI, Monsieur Grégoire DUFOREST a été nommé par décision du 20/05/2022 en qualité de directeur général en charge de l'activité des Marques et des Réseaux de la Société, pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à la décision collective des associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nomination de Monsieur Emmanuel BENABOU en qualité de directeur général de la société OKAIDI – Décision du 15/06/2022

Par décision du 15/06/2022, Monsieur Emmanuel BENABOU a été nommé en qualité de directeur général de la Société, en charge du développement et de la performance de l'Écosystème IDKids, ainsi que du pilotage des transformations stratégiques du Groupe, pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à la décision collective des associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Acquisition des parts sociales de la société FLEXINEO - 13/12/2022

En date du 13/12/2022, la société OKAIDI a acquis 100% des parts sociales de la SARL FLEXINEO anciennement détenue par la société ID GROUP SAS .

Émission d'obligations - Décision du 30/12/2022

L'associé unique a décidé d'émettre 10.000.000 d'obligations simples d'une valeur nominale d'un euro chacune, émises au pair, pour un montant total de 10.000.000 EUR au bénéfice de FCT GAGEO 1, souscrites au cours de l'exercice 2023.

1.2 Evénements courants de l'exercice

Les événements marquants de l'année 2022 concernent également notre parc de magasins :

Sur l'enseigne Okaidi (marques Okaidi et Obaibi) :

- Ouverture de 61 magasins (16 en propre et 45 en franchise)
- Fermeture de 50 magasins (18 en propre et 32 en franchise)

- A fin 2022, notre parc s'établit à 929 magasins dans le monde (563 en propre / 361 en franchise et 5 Outlet) dont à 365 magasins en France (316 en propre / 45 en franchise et 4 Outlet)
- Okaïdi détient également 7 sites web en propre.
- Sur l'enseigne Id Kids (multimarques dans le monde de l'enfant) :
 - 4 ouvertures (3 en propre et 1 en franchise)
 - 3 fermetures (1 en propre et 2 en franchise)
 - A fin 2022, notre parc s'établit à 32 magasins (25 en propre, et 7 en franchise), ainsi qu'un site web IDKIDS.fr
- Sur l'enseigne Oxybul (marques Oxybul Eveil & Jeux et marques nationales) :
 - Pas de mouvement de parc
 - A fin 2022, notre parc s'établit à 26 magasins, tous détenus en propre et 45 sites en wholesale.
 - Oxybul n'a plus de site en propre, la marque a basculé sur le site IDkids en juin 2022

1.3 Evènements post clôture

Transmission Universelle de Patrimoine de la société FLEXINEO

Avec une date d'effet au 31/01/2023, la société OKAIDI a absorbé, par dissolution-confusion de patrimoine, la société FLEXINEO, qui avait pour activité l'exploitation et la gestion du site internet www.cmabulle.fr de mise en relation de parents pour partager les trajets des activités scolaires et extrascolaires des enfants. Le site est pour l'instant en veille.

Souscription des obligations avec constitution d'un gage sur stocks – 16/03/2023

En date du 16/03/2023, la société OKAIDI a consenti un gage avec dépossession régi par les articles 2333 et suivants du code civil au bénéfice du FCT GAGEO 1 portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant entreposés sur le site géré par LOGLEERS, simultanément à la souscription des obligations émises en 2022.

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC n°2016-07 (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition.

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux bails qui figurent à l'actif.

Les frais de développement liés aux projets informatiques sont immobilisés dès lors qu'ils correspondent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, ou de viabilité économique.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des malis de fusion (13 212 K€) issus des différents rachats opérés.

3.1.3.2 Amortissement

	Amortissement comptable	
	Mode	Durée
Droit au bail	Non amorti	
Fond commercial	Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	18 mois à 5 ans

3.1.3.3 Dépréciation des immobilisations incorporelles

Les fonds commerciaux et les droits au bail attachés aux magasins font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Pour les comptes établis au 31 décembre 2022, les données utilisées dans la construction du cash-flow (pour la détermination de la valeur utilité) sont basées sur le réel 2022.

Au 31 décembre 2022, la dépréciation sur les éléments incorporels s'élève à 14 077 k€ selon détail ci-dessous.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
85	-14 077,54

3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 Evaluation

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

3.1.4.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans
installations générales, agencements	Linéaire	3 à 20 ans	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans

3.1.4.3 Dépréciation des immobilisations corporelles

Les actifs corporels attachés aux magasins, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Pour les comptes établis au 31 décembre 2022, les données utilisées dans la construction du cash-flow (pour la détermination de la valeur utilité) sont basées sur le réel 2022.

Au 31 décembre 2022 la dépréciation sur les éléments corporels s'élève à 1211k€ selon détail ci-dessous :

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
70	-1 210,76

3.1.5 Immobilisations financières

3.1.5.1 Titres de filiales et Participations

Titres filiales	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Brute des titres	Valeur Nette Comptable des titres	VNC des prêts et créances financières	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos
Titres de filiales							
IDSchool	-4,07	100%	34	34	-	90	12
Play ID	5,48	100%	17	5	-	-	1
GIE Avignon	0,00	0,95%	670	386	-	-	-
Titres de participations							
Spain	5 559,79	100%	5 069	5 069	3 500	21 790	288
Belgium	2 603,12	99,97%	2 899	2 899	-	30 240	783
Italy	8 398,43	100%	9 175	9 175	-	62 681	1 367
Shanghai	3 418,81	100%	1 958	1 958	-	3 173	2 447
Germany	1 095,32	100%	1 625	-	3 826	8 649	393
Portugal	-86,70	100%	5	5	-	551	92
Poland	1 599,78	100%	9 606	2 077	22	7 501	178
Luxembourg	1 079,40	100%	13	13	-	7 798	273
Japon	-3 517,62	100%	79	-	-	1 909	282
Suisse	818,67	100%	2 449	2 449	-	13 501	524
Total	20 970,42		33 599	24 071	7 348	157 884	4 724

Les titres de participation ont été évalués à leur valeur d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée sur la base :

- d'une part de la quote-part de détention des capitaux propres sociaux, ajustés, le cas échéant des plus ou moins-values estimées,
- et d'autre part, des perspectives de rentabilité.

Une dépréciation des créances attachées est constituée lorsque la dépréciation des titres et des prêts ne suffit pas à absorber l'écart constaté entre la valeur des titres détenus par la société mère et la valeur recouvrable.

3.1.5.2 Dépréciations des titres

Les dépréciations des titres au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Titres	Montant dépréciation K€	% de dépréciation
Jacadi Russie	1	100%
Okaidi Germany	1 625	100%
Okaidi Japan	79	100%
Okaidi Pologne	7 528	78%
Play ID	12	68%
GlE Avignon	284	42%
Total	9528	

3.1.5.3 Dépréciation des créances immobilisées

Les dépréciations des créances rattachées à des participations au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Filiales	Créance_Prêts	% de dépréciation
Jacadi Russie	2	100%
Okaidi Germany	3 837	50%
Total	3 839	

3.1.6 Prêts et avances consenties par la société-mère à ses filiales

Néant

3.1.7 Cautions, avals et garanties accordées par la société-mère à ses filiales

Néant

3.1.8 Dividendes perçus par les filiales

Néant

3.1.9 Stocks

3.1.9.1 Etat des stocks

Montants exprimés en milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2022	Dépréciation 2022	Valeur nette 31/12/2022	Valeur nette 31/12/2021
Produits finis	97 381	- 713	96 668	62 506
Transit	37 207		37 207	25 976
Matières premières et fournitures	2 851		2 851	2 085
Total	137 438	- 713	136 725	90 567

3.1.9.2 Valorisation des stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane, des frais d'assurance.

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

3.1.9.3 Dépréciation des stocks

La valeur comptable des stocks est comparée à leur valeur de réalisation, laquelle se base sur des statistiques d'écoulement (par saison, et par canal), elles-mêmes confrontées et adaptées à la réalité de nos atterrissages de stocks.

Une dépréciation est constatée à hauteur de leur de valeur réalisation si celle-ci est inférieure à la valeur comptable.

3.1.10 Créances

3.1.10.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.

3.1.10.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.10.3 Détail des principaux produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	7 065
Avoirs à recevoir	3 327
Etat produits à recevoir	410
Autres produits à recevoir	518
Total	10 802

3.1.11 Valeurs mobilières et disponibilités

Les disponibilités en devises sont converties en euros au taux de clôture.

3.1.12 Comptes de régularisation

3.1.12.1 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Loyers et droits d'entrée	4 788
Charges locatives	689
Maintenance IT	1 240
Autres charges constatées d'avance	100
Total	6 817

3.1.13 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Les actifs et passifs libellés en devises sont :

- Soit comptabilisés au taux couvert lorsqu'ils sont effectivement couverts par des instruments de couverture d'achats et ventes de devises par la garantie de taux accordée par IDV (ils ne font de ce fait l'objet d'aucune réévaluation à la clôture) ;
- Soit comptabilisés au cours du jour de l'opération, puis réévalués à la clôture de l'exercice au taux de conversion au jour de la date de clôture.

Au 31 décembre 2022, il a été constaté un écart de conversion actif de 1 192k€ qui a fait l'objet d'une provision du même montant. Ces écarts de conversion correspondent à des créances et des dettes non couvertes par un instrument de couverture et réévaluées au taux de clôture.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Ecarts de conversion Actif	1 192
Ecarts de conversion Passif	- 2 506

3.2 PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2022	Affectation	Augmentation	Résultat 2022	Provisions	Clôture 2022
Capital social	-6 483					-6 483
Primes	-77 514					-77 514
Report à nouveau débiteur	5 566	-5 566				0
Réserves légales	-293	-355				-648
Autres réserves	0	-1 638				-1 638
Dividendes	0	-1 638				
Résultat	-9 198	9 198		24 891		24 891
Provisions réglementées	-39				39	0
Total	-87 961	0	0	24 891	39	-61 393

3.2.2 Capital

3.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 405 188 actions d'une valeur nominale de 16 euros.

Filiales	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	405 188	6 483 008
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	405 188	6 483 008

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société OKAÏDI SA est consolidée au sein du groupe ID Valeurs SAS.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

3.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture 2022
Prud'hommes	337	558	-43	-88	764
Litiges juridiques	1 026	676		-951	751
Fidélité	2 246	5 668	-2 246		5 668
Stocks	439	312	-439		312
Indemnité départ en retraite	5 302		-1 622		3 680
Change	724	1 192	-724		1 192
Résiduels filiales	1 256	1 376	-1 256		1 376
Retour sur ventes	289	353	-289		353
Dépréciation droit au bail	147	314	-147		314
Provision amendes		531			531
Autres	20	4		-20	4
Total	11 787	10 984	-6 766	-1 060	14 944

La société Okaidi dispose d'un programme fidélité permettant à ses clients membres d'acquérir un certain nombre d'avantages parmi lesquels :

- des points donnant accès une cagnotte fidélité en €,
- des chèques naissances pour les enfants des clients,
- des chèques anniversaires pour les enfants des clients.

Elle constitue ainsi à chaque clôture une provision au titre :

- des points / chèques fidélité acquis, valides (date de péremption non dépassée) et non encore utilisés par ses clients membres à cette date.
- Des chèques anniversaires à distribuer en 2023 et 2024 aux clients disposant d'une carte fidélité encore valide à la date anniversaire de leurs enfants.

La provision, exprimée en coût de revient, couvre l'estimation de la perte de marge liée à l'utilisation future des chèques. Au 31 décembre 2022, cette provision s'établit à 5 668 k€.

2.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 3 680 k€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions																																	
Taux d'actualisation	3.16%	défini par référence aux taux d'émission des obligations du secteur privé de grande qualité (sous-entendu d'entreprises cotées AA ou AAA) en euros pour des durées comparables à la durée des engagements (15.55 ans).																																	
Taux de progression des salaires	2.14% Cadre 2.9% Agent de maîtrise 3.5% employé																																		
Taux de charges sociales	50% Cadres 45% Non Cadres	Idem n-1																																	
Table de mortalité	INSEE	2016 - 2018 par sexe																																	
Table de turn-over	<table><tr><th></th><th colspan="3">31/12/2022</th></tr><tr><th></th><th>Cadre</th><th>Agent de maîtrise</th><th>Employé</th></tr><tr><td>Moins de 19 ans</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td><td>48,81%</td></tr><tr><td>20-29 ans</td><td>15,14%</td><td>17,32%</td><td>25,20%</td></tr><tr><td>30-39 ans</td><td>11,09%</td><td>10,31%</td><td>10,22%</td></tr><tr><td>40-49 ans</td><td>5,41%</td><td>6,28%</td><td>6,40%</td></tr><tr><td>50-59 ans</td><td>1,43%</td><td>1,81%</td><td>4,10%</td></tr><tr><td>60 ans et plus</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td></tr></table>				31/12/2022				Cadre	Agent de maîtrise	Employé	Moins de 19 ans	0,00%	0,00%	48,81%	20-29 ans	15,14%	17,32%	25,20%	30-39 ans	11,09%	10,31%	10,22%	40-49 ans	5,41%	6,28%	6,40%	50-59 ans	1,43%	1,81%	4,10%	60 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%
	31/12/2022																																		
	Cadre	Agent de maîtrise	Employé																																
Moins de 19 ans	0,00%	0,00%	48,81%																																
20-29 ans	15,14%	17,32%	25,20%																																
30-39 ans	11,09%	10,31%	10,22%																																
40-49 ans	5,41%	6,28%	6,40%																																
50-59 ans	1,43%	1,81%	4,10%																																
60 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%																																

3.2.4 Dettes financières

3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

Ces comptes courants se composent de :

- Compte courant ID Valeur 117 655 K€

3.2.5 Autres dettes

3.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.5.2 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes auprès des etab. de crédit	
Dettes financières	
Dettes fournisseurs	-99 740
Dettes sociales	-9 648
Dettes fiscales	-7 064
Autres Dettes	-234
Total	-116 685

3.2.6 Comptes de régularisation

3.2.6.1 Produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2022, les produits constatés d'avance s'élèvent à 4 186 k€ correspondant à la participation des bailleurs aux travaux d'aménagements.

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	315 812	127 025	442 837
Production vendue de services	22 409	7 283	29 692
Production vendue de biens			-
Total	338 221	134 309	472 529

4.2

Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Reprise dépréciation des immo. Financières	-11 693
Intérêts des comptes courants	-120
Gains de change	-485
Dividendes perçus	0
Autres	-5
Sous-total _ Produits financiers	-12 303
Charges financières	
Dépréciation des immo. Financières	1 671
Intérêts des comptes courants	11 973
Pertes de change	1 159
Autres	1
Sous-total _ Charges financières	14 805
Résultat financier	2 502

4.3

Résultat exceptionnel

Natures	Montant
Produits exceptionnels	
Rep Impairment - incorporels	682,5
Rep Impairment - Corporels	645,2
Reprise amortissement dérogatoire	39,5
Produits de cession d'immo	28,5
Autres	78,5
Sous-total _ Produits exceptionnels	1 474,1
Charges exceptionnelles	
Prov impairment - incorporels	2 528,3
Prov impairment - Corporels	419,7
VNC sortie d'immos - Incorporels	79,4
VNC sortie d'immos - Financières	0,1
Dons (éligibles et non éligibles)	1 491,1
Redressement URSSAF et DGCCRF	531,1
Pénalités sur marchés	194,6
pénalités et amendes fiscales	211,1
Dot amort except Corporels	137,1
Dépôt de garantie	838,4
Sous-total _ Charges exceptionnelles	6 430,9
Résultat exceptionnel	-4 956,8

4.4 Autres informations sur le compte de résultat

4.4.1 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
VARIATION DE STOCK DONS	- 1 251
CHARGES DE PERSONNEL	- 1 031
SINISTRES	- 25
AVANTAGES EN NATURE	- 289
RBT CHARGE FORMATION	- 146
AIDE INCLUSION	- 4
Total	- 2 746

4.4.2 Impôt sur les bénéfices

La société OKAIDI est filiale du groupe fiscalement intégré ID Valeurs SAS depuis le 01/01/2010.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à

chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	- 21 563		- 21 563
Exceptionnel	- 4 957		- 4 957
Participation		-	-
Impôt dû		-	-
Crédit d'impôt		1 629	1 629
Total	- 26 520	1 629	- 24 891

Les dons effectués au cours de l'exercice ont généré un crédit d'impôt de 811 K€ représentant 60% de leur valeur.

5 Autres informations

5.1 Engagements financiers

La société s'est vu accorder des lignes sur crédits documentaires à moins d'un an pour 72 150 k€ dont 48 137 k€ sont utilisés au 31/12/2022.

Il n'y a pas d'engagement d'achat ou de vente de devises directement pris par OKAIDI vis-à-vis des banques. Les couvertures de change sont assurées, dans le cadre d'une convention de trésorerie, par IDVALEURS qui cède ou achète les devises à OKAIDI.

La couverture de taux s'effectue intégralement par IDVALEURS, dans le cadre d'une convention d'omnium. IDVALEURS garantie à OKAIDI annuellement un taux fixe de refinancement.

5.1.1 Autres engagements

5.1.1.1 Engagements reçus des partenaires

Le groupe a reçu de ses franchisés les garanties suivantes

(k€) Nature	Devise	Années d'échéance des garanties						Total
		2023	2024	2025	2026	2027	2028	
Garantie bancaire	EUR	520		45			45	610
SBLC (Standby letter of credit)	EUR	3 375	1 025					4 340
	USD	4 550	0					4 550

5.1.1.2 Engagements donnés

Le groupe a donné à ses bailleurs les garanties suivantes

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032 (vide)	Total
OKAIDI SAS	303 944	383 536	246 770	410 409	820 316	250 325	261 037	443 658	37 500	275 700	15 054
Total	303 944	383 536	246 770	410 409	820 316	250 325	261 037	443 658	37 500	275 700	15 054

Autres engagements donnés

Autres engagements reçus

- OKAIDI est contre-garantie par IDGROUPE auprès des douanes françaises pour un montant de 810K€.
- OKAIDI SAS contre-garantit auprès de KBC la ligne de garantie bailleurs d'OKAIDI Belgium à hauteur de 1.500K € pour une durée indéterminée.

- OKAIDI SAS contre-garantit auprès d'UNICREDIT la ligne de garantie bailleurs d'IDKIDS Italy à hauteur de 5.000 K€ pour une durée indéterminée.

5.1.1.3 Autres

Dans le cadre de notre activité, nous sommes engagés dans des contrats comprenant des clauses de sortie triennales (contrat de bail 3_6_9).

5.2 Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	474
Agents de maîtrise et Techniciens	615
Employés	1 149
Ouvriers	
Total	2 239

5.3 Engagement formation au titre du CPF

La société a versé au titre de 2022 (0,68% de la masse salariale pour le régime général et 0,44% de la masse salariale pour le régime Alsace Moselle). De ce montant, 87% sont versés à l'URSSAF et 13% sont versés aux écoles.

5.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.